



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Juillet 2017



Fête de la musique



l'heure de l'apéritif offert par les associations

L'orage était annoncé sur plusieurs informations de météo, aussi nous avons pris la sage décision de faire notre fête de la musique à la salle polyvalente. Ce fut une excellente idée au regard des températures extrêmes que nous subissons actuellement, et avec la climatisation, tout le monde a apprécié d'être ainsi à l'intérieur de la salle qui, au fur et à mesure que la soirée avançait, s'ouvrait largement sur l'aire de loisirs, grâce aux très grandes portes-fenêtres qui nous ont permis d'être dehors....



Marcy, chanteuse confirmée, accompagnée par André

Les festivités pouvaient commencer, avec Léa qui chaque année nous régale de sa fraîcheur, ensuite Tamara a pris le relais avec une très belle voix. Marcy, accompagnée d'André, nous a confirmé être une grande chanteuse, malgré le trac qui la tenaillait.

Puis la chorale les Tourn'Sol, entraînait le public sur des airs repris en cœur.



Guillaume, une voix chaude et éraillée, qui a agréablement surpris le public....

Suivait Guillaume qui nous interprétait plusieurs chansons, dont un titre de Rag'n'Bone « Man », qu'il chantait pratiquement comme lui avec sa voix un peu rauque. Il a réellement conquis un public devant lequel il chantait pour la 1ère fois, et il du en chanter encore une autre

Puis Jérémie, nous chantait « Armstrong » de Claude Nougaro, avec sa voix bien placée, et le public en redemandait.



Jérémie avec une belle performance sur une chanson de Claude Nougaro....

Le groupe Liberty Road nous a fait une démonstration de Country Dance, et invitait l'assistance à les rejoindre en cadences...

Ensuite les jeunes toulousains de H.Bertom, groupe de musique actuelle, ont enflammé les petits et les grands, quelle énergie ils nous ont communiqué, un très grand merci à eux ! Ils méritent le détour.

Puis le groupe Face à Face, terminait la programmation de cette soirée, avec une note plus rock.....



La chorale les tourn'sol avec André.





Cette année, une cérémonie de commémoration du 8 mai exceptionnelle... juste après le deuxième tour de l'élection présidentielle, beaucoup d'entre vous étaient présents à cette commémoration et tenaient à exprimer leur fierté de ne pas accepter l'inacceptable même par les urnes, et encore plus ici à GRAZAC.

Je les en ai remercié et souligné que pour moi, Maire de GRAZAC, parce que régulièrement obligé dans mes fonctions de négocier avec l'Etat et ses représentants territoriaux (Préfets et Sous-préfets, Inspecteurs, Directeur de services d'Etat...) des choix de fonctionnement mais aussi tous les grands projets (Ecole, aménagement du territoire, PLU...) et leur financement avec ou sans le concours de l'Etat ... je ne pouvais que saluer leur soutien en ces moments décisifs ...

Leur posture est pour moi un réel soutien et m'autorise à pouvoir, encore, « plaider pour l'intérêt de notre territoire ». **J'ai tenu à souligner que, et ce 8 mai en est la parfaite illustration, l'Histoire avec un grand H, ne retiendra qu'un seul nom de Préfet de la sale période de 1939 à 1945 s'étant opposé à toute collaboration : « Jean MOULIN ».**

Pourtant la France d'alors comptait le même nombre de préfets qu'aujourd'hui ... mais tous se disent toujours au service de l'Etat... et leur quasi-totalité oublie leur obligation de discernement quand la République et encore plus la Démocratie sont en danger... l'Histoire dramatique a écrit le reste... pourrions-nous l'oublier ?

J' ai donc proposé de poser tous ensemble sur cette photo, avec notre diversité Républicaine, les électeurs du FN ne pouvant à mes yeux être présents et faire le grand écart entre une posture tenue la veille et commémorer ici la libération du peuple Français et au-delà de tous les peuples des nationalismes de cette période : - Seconde Guerre Mondiale...

Merci à tous ceux qui étaient donc présents... merci aussi à tous les électeurs, même ceux qui ont su se déplacer pour voter blanc ou nul, tous ont su montrer leur intérêt et attachement à faire vivre la République et la Démocratie.

Alors, par ailleurs, suite à cette commémoration dont certains ont eu écho, il m'a été évoqué un vote de colère, un certain « dédagisme » par les urnes... une expression qui ne reflétait pas une « adhésion » à ces idées.

Je reste quand même sur ma réserve. En effet, comment dois-je interpréter que lors des législatives qui ont suivi, le vote FN continue à un tel niveau, alors qu'il y a 13 candidats très différents... que l'on m'excuse, c'est ou l'ignorance de l'histoire, ou de l'affront à l'égard des élus de terrain dont je suis, mais aussi à l'égard de mes adjoints et conseillers, ou il s'agit bien d'adhésion à des idées quitte à prendre un risque inconsidéré.

Où sont la conscience et le respect de tout ce que nos aînés ont construit, défendu, gagné au risque de leur vie... dans des luttes souvent mortelles.

AH ! des luttes... si certains en ont peur... qu'ils réfléchissent, ne vaut-il pas mieux débattre, voire se battre dans une société démocratique qu'avoir à entrer en clandestinité une fois les « vautours » installés au pouvoir ?

Je ne peux accepter que des échéances d'une telle importance soient utilisées pour permettre à quelques illuminés foncièrement « antidémocrates » de prendre le pouvoir. Par ailleurs, qui de leurs électeurs connaît leur programme à part les candidats eux-mêmes... et encore ? Quelques exemples : - la loi « EL Komri ou Macron2 », le FN affirme vouloir la supprimer, très bien mais pourquoi ?

Ses propositions : - abrogation de la loi travail – révision via la possibilité de licencier au bout de 2 mois de baisse du chiffre d'affaires (3 avec la loi El Komri), mise en place d'un forfait jour (CQFD suppression du cout horaire), suppression du compte pénibilité... là sont les propositions des 2 Sénateurs FN, M. Stéphane Ravier et David Rachline.

Quant aux 35H... défiscalisation des heures sup... mais accompagnée de la possibilité de déroger à la notion d'heure sup. par les entreprises... en clair : - fini les 35H. Quant à savoir où sont les seuils ?

Et ces miroirs aux alouettes : - sortie de l'Euro, taxes sur les produits étrangers... priorité aux fabrications Françaises.... Mais n'est-ce pas nous tous qui achetons des habits, ordinateurs, téléphones et tablettes, vêtements, fleurs, voitures ... autant de produits importés... nous tous qui paierons donc ces taxes... Quant à « relocaliser »... bien sûr, mais sommes-nous vraiment prêt à supporter le surcout qui en résulterait ? Est-on prêt à augmenter encore notre déséquilibre de balance commerciale? Ce n'est pas en piquant quelques idées bien structurées et financées dans les programmes des autres candidats qu'on résout ces problèmes par une solution « bidon », sauf à jouer de votre crédulité. Que les Députés FN expliquent pourquoi ils ont refusé de voter la directive Européenne s'inspirant de la loi bien Française dite ALSTHOM ou CATERPILLAR (Belge) définissant la lutte contre la désindustrialisation ? Or c'est bien en empêchant les délocalisations que nous pouvons sauver l'emploi... préserver des richesses nationales... et non pas en taxant... là c'est trop tard.

Alors, ces gens-là sont-ils sérieux ? Certainement pas puisqu'ils étudient déjà la revoyure de tout ce qui n'a pu les mener au pouvoir... ce n'est qu'une affaire de « devanture », de « vitrine » à vous présenter... mais vous ne verrez jamais ce qui vous attend, à vous, à nous tous dès qu'ils auront le pouvoir... la vérité reste dans l'arrière-boutique, là où personne n'a accès, et ce n'est peut-être pas que dans la rue que nous aurons alors à nous mobiliser.

C'est pourquoi, même si je peux croire à une certaine naïveté de votre part à ces sujets, n'attendez pas de moi de l'indulgence malgré tout le désarroi en résultat de vie particulièrement dure que certains vivent. Croyez-moi, j'ai aussi eu ma dose et part de difficulté, personne n'est à l'abri... même pas vos élus, mais chacun doit rester digne au nom des valeurs essentiellement Républicaines, Démocratiques, Laïques et simplement Humaines qu'avec vous je veux porter haut, le plus haut possible pour nous tous et nos aînés que je n'oublie jamais.

Voilà, les élections sont passées, je pense que c'est avec un peu plus de sérénité que chacun pourra aborder ces sujets et réflexions. Mes conseillers et moi-même restons disponibles et à votre écoute... aucun faux fuyant ne nous anime. En attendant, je tenais aussi à partager avec vous, sous un angle plus humoristique parce que notre démocratie nous l'autorise, cette période électorale qu'il nous tardait, mes conseillers, adjoints et moi-même de terminer.

MANUEL VALLS:
CANDIDAT SANS ÉTIQUETTE



QUE PEUT ENCORE
CRAINdre MACRON?



LE PROGRESSISME L'EMPORTE



HOLLANDE FAIT SES CARTONS



MACRON, UNE SYNTHÈSE...



LA PROPORTIONNELLE PAR MACRON:



EDOUARD PHILIPPE, LE BON CHOIX!



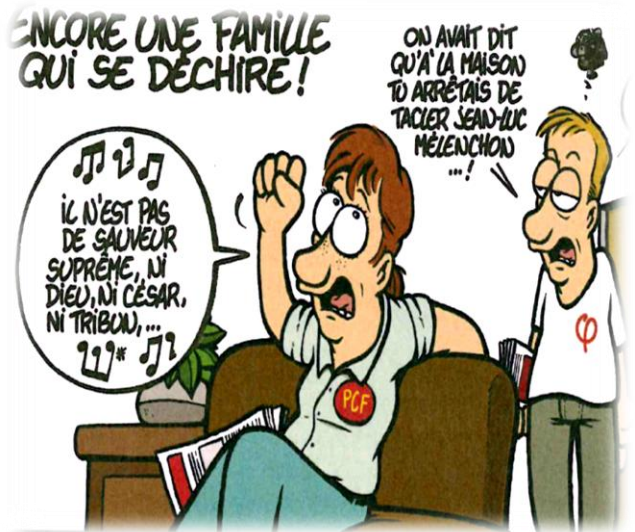
FINALEMENT, PAS DE FEMME À MATIGNON...



LÉGISLATIVES : EN MARCHÉ OU CRÈVE!



ENCORE UNE FAMILLE QUI SE DÉCHIRE!



RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL :

LE GOUVERNEMENT VEUT ALLER VITE!



SOMMAIRE

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...	<ul style="list-style-type: none">- Réunion du 12 janvier 2017- Réunion du 27 janvier 2017- Réunion du 24 février 2017- Réunion du 31 mars 2017- Réunion du 28 avril 2017- Réunion du 24 mai 2017	p.8
DOSSIER...	DES PERSONNES A VOTRE SERVICE !	p.9
MEMOIRE, HISTOIRE & SAVOIR...	LA RAFLE DU VEL'D'HIV	p.9-10
LE CHAMP D'A CÔTE...		p.10
MANIFESTATIONS...	<ul style="list-style-type: none">- VŒUX DU MAIRE- COMMEMORATION DU 8 MAI- CONCERT DE CHORALES- FESTIVAL RRR- FETE DE LA MUSIQUE	p.11 p.11 p.11 p.12 p.1-2
TRAVAUX...	<ul style="list-style-type: none">- LOTISSEMENT « SOULEILLA DE LOUMAING »	p.12
INFOS ADMINISTRATIVES...		p.13
INFOS DIVERSES ET PRATIQUES...	<ul style="list-style-type: none">- PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX MARYSE VEZAT-BARONIA ET DE SEBASTIEN VINCINI- AUTORISATION D'URBANISME- POUR VOUS INFORMER- LE PARCOURS DE CITOYENNETE- INSCRIPTION LISTES ELECTORALES- NOUVEAUX HABITANTS- VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE- LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES- DISTRIBUTION DU COURRIER- VIGILANCE AUX FRAUDES- TRIER SES DECHETS- RAMASSAGE DES CONTAINERS :- RAMASSAGE DES MONSTRES- DECHETTERIE- POUBELLE A DEJECTIONS CANINES	p.13-14-15
CONTACTS UTILES...		p.15

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Voici les dates des réunions du conseil municipal.

Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 12 JANVIER 2017

Election des représentants de la Commune de GRAZAC, conseillers communautaires de la CCLA - ANNULE ET REMPLACE délibération n° 2016 – 64 par délibération n° 2017 – 01.

REUNION DU 27 JANVIER 2017

CCLA- Service Déchets : Programme départemental déchets 2017 et point de regroupement collectifs (colonne enterrées ou semi enterrées) / Devis division parcelle n° A 1286 / Devis reprise du Chemin communal « Buffobent à Grazac » et busage du « Pesquiès » sous voirie communale / Annule et remplace délibération n° 2016-56 Bis modification statuts du SDEHG – erreur matérielle / Devis Nature et Création – Installation d'un goutte à goutte / Chemin Capayrou / Pointeuse / Questions diverses : Achat de 5 tables - Mise en place planning pour la distribution de boîte de chocolat - Charte associations - Colomiers Habitats

REUNION DU 24 FEVRIER 2017

Devis Auto laveuse / Remboursement facture O2switch à Monsieur ZDAN / Opposition transfert compétence Urbanisme à la CCLA / Contrat de territoire Conseil Départemental – Jardins partagés / Compte de résultat / Commission action sociale / Pointeuse / Prix d'acquisition « impasse de la Bourdette » / Tarif provisoire des concessions du nouveau cimetière « Rieutarel » / Mise à disposition des salles communales pour les campagnes électorales / Questions diverses : Radio Occitanie - Remerciement de l'Association Toulousaine de la Retraite Sportive - Fonds parlementaires - Nettoyage de Printemps

REUNION DU 31 MARS 2017

Réactualisation des tarifs des impressions et des photocopies / Approbation du compte de gestion 2016 / Vote du Compte Administratif 2016 / Affectation du résultat de fonctionnement 2016 / Vote du Budget Primitif 2017 / Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2017 / Acceptation subvention cimetière du Conseil Département sous forme d'un prêt / Création de poste d'Agent d'entretien dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) / Remboursement facture GEDIMAT à Mme FLOURY / Monsieur BEYRIES le Sous-Préfet de Muret - Achat panneau

Questions diverses : Repas des aînés et Goûter de Noël - Location salle association pour Yoga / Brunch - Départ de Villages Fleuris - Demande emplacement pour vente de produits alimentaires - Bilan Nettoyage de Printemps - SIVU – Constat des présences des délégués

REUNION DU 28 AVRIL 2017

Devis remplacement barillet / Demande alignement voirie d'un administré / Commission action sociale communale / Remboursement journée à Monsieur DA SILVA CORREIA Manuel / Questions diverses : Manège Fête du Village - Solution pour le désherbage - Projet éolien

REUNION DU 24 MAI 2017

Cession voie privée de servitude de voirie de différents réseaux – Annule et Remplace délibération n° 2017-13 / Travaux Voiries Rouge et Garrigues – Voie intérieure Place du Village / Mise en conformité de l'installation campanaire (Eglise) / Transfert des pouvoirs de police spéciale / Projet éolien / Questions diverses : Remerciement famille SOULA

**▼ DES CHANGEMENTS ▼
▼▼ IMPORTANTS ▼▼**

**VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE
DES LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017 LES
CARTES D'IDENTITE NE SERONT PLUS
DELIVRABLES EN MAIRIE DE GRAZAC**

Des personnes à votre service !

BONNE RETRAITE HENRI !



Le 1er Avril, M. Henri PEZ l'employé de notre commune, a pris une retraite bien méritée. A cette occasion, le conseil et ses collègues lui ont fêté ce départ.

Quelques petits cadeaux, et le verre de l'amitié ont conclu cette petite cérémonie.

Bonne retraite Henri, et « Merci » pour toutes ces années passées au service des Grazacois.....



BIENVENU REMI !

Comme vous avez pu le constater, nous avons un nouvel employé : Rémi SCAPIN qui prend la relève d'Henri. Nous lui souhaitons la bienvenue et de longues années à nos côtés.



La Rafle du Vel'd'Hiv

La rafle du Vélodrome d'Hiver, souvent appelée « Rafle du Vel'd'Hiv » est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Entre les 16 et 17 juillet 1942 plus de 13 000 personnes, dont près d'un tiers étaient des enfants, ont été arrêtées dans Paris et sa banlieue pour être déportées. Moins d'une centaine reviendront.



Bundesarchiv, Bild 1011600-0285A-25
Foto: Faupel | Oktober 1944

A la demande du Troisième Reich, dans le cadre de sa politique d'Europe d'extermination des populations juives, est organisée en juillet 1942, une rafle à grande échelle de Juifs dans plusieurs pays européens, « l'opération Vent printanier ». Ces arrestations ont été menées par 7000 policiers et gendarmes français assistés de 300 PPF - (parti populaire français) de Doriot, partisan radical de la collaboration, sur ordre du gouvernement de Vichy.

Après des négociations avec l'occupant René Bousquet, haut fonctionnaire français, secrétaire général de la police du régime de VICHY, du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943, dirige également la police française aux côtés de l'occupant lors de la rafle de Marseille, en janvier 1943. Il est mort assassiné le 8 juin 1993 à Paris.

La circulaire du 13 juillet 1942 de la préfecture de police signée d'Émile Hennequin indique que la rafle vise les Juifs allemands, autrichiens, polonais, tchécoslovaques, russes (soviétiques et réfugiés,) et apatrides, âgés de 16 à 60 ans pour les hommes et de 16 à 55 pour les femmes, ainsi que leurs enfants.



À la suite de ces négociations, initiées par Pierre Laval, Chef du Gouvernement, ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Intérieur et aussi ministre de l'Information du régime de Vichy, les Juifs de nationalité française ont été exclus temporairement de cette rafle qui concerna essentiellement les Juifs étrangers ou apatrides réfugiés en France dont plus de quatre mille enfants souvent français nés de parents étrangers.

La Rafle du Vel'd'Hiv' demeure une tache indélébile sur l'histoire de notre pays. Personne ne devra jamais oublier qu'au XXe siècle, à Paris, dans la ville des Lumières, des hommes ont été persécutés et déportés en raison de leur identité, parce que d'autres les jugeaient « différents ».

C'est en mémoire de la rafle que le 16 juillet a été choisi par le président François Mitterrand, en 1993, pour instituer la « journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français » (1940-1944) ». En 2000, elle devient la « journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France ».



LE CHAMP D'A CÔTE ...

Nul ne peut l'ignorer le changement climatique est là. Les saisons nous apportent au fil des ans des modifications soudaines, imprévisibles, nous devons nous adapter à subir ces transformations. L'être humain est par essence normalement adaptable, il a pu évoluer au cours des siècles grâce à sa capacité et sa volonté de survie. Mais qu'en est-il de la nature ? Verrons-nous un jour pousser des palmiers, dattiers dans le Lauragais ?? Les scientifiques, climatologues et océanographes, le prédisent !!



Pour le moment, il pleut, nos plantations automnales vont s'enraciner dans un sol plus accueillant. Dans la plaine, le sol plus souple composé de boulbène fertilisé par le débordement de la Mouillonne et anciennement l'Ariège, les céréales croissent aisément..., mais il faut toutefois la vigilance de notre agriculteur qui après ses labours a semé soit du blé dur qui, broyé et réduit en farine servira à notre alimentation sous forme de pâtes, soit du maïs sec. Qu'est-ce que le maïs sec, pour une néophyte comme moi ? Ceci est mystérieux. En fait cette nouvelle graine de maïs ne nécessite pas d'irrigation. Elle se suffit à elle-même sans eau ajoutée. Bien entendu la nuit venant notre jeune agriculteur qui travaille en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec sa mère et son oncle part traiter ses champs. Le sol humidifié de la nuit absorbe mieux les différents traitements sans gêne pour les riverains. Les produits phytosanitaires commercialisés et fabriqués en France sont plus onéreux mais plus sûrs que ceux de nos voisins espagnols bien moins contrôlés. Les techniciens agricoles vérifient 3 à 4 fois par mois le contenu des cuves d'épandage et les produits de traitement en réserve dans les hangars.



La Politique Agricole Commune, soit dit la PAC, instaurée à la fin de la dernière guerre mondiale, mise en place pour aider les agriculteurs en difficulté, ne serait-elle pas là pour favoriser les grands céréaliers industriels ?? Le calcul pour attribuer la PAC, revu et corrigé de multiples fois, est en perpétuel changement ! **Les agriculteurs devraient pouvoir vivre, sans l'aide compensatoire, de leur travail.**

MANIFESTATIONS ...



Ça s'est passé à Grazac !

LES VŒUX DU MAIRE

Les Grazacoises et Grazacois étaient invités ce dimanche 29 Janvier aux traditionnels vœux du Maire. Comme l'an passé et pour les années à venir, le bonnet phrygien remplaçait la couronne des Rois...



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Comme toujours, les Grazacoises et Grazacois, étaient venu nombreux pour saluer la mémoire de nos aînés ayant combattu pour les valeurs de liberté qui fondent notre république.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies, et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

Cette cérémonie, présentait un caractère particulier, eu égard aux résultats de l'élection présidentielle ayant eu lieu juste la veille, nous connaissons le nouveau Président de notre République.

Ce résultat ayant fait apparaître le grand attachement des Français aux valeurs de liberté et de fraternité, piliers de la République, l'ensemble des présents tenaient à l'affirmer en se regroupant sur la photo devant le monument aux commémorations.



CONCERT DE CHORALES

Ce dimanche 14 Mai, l'association A Voir et à Entendre, organisait un concert avec les chorales de Noé, l'ensemble de chorales Lèze Arize, Calmont et le groupe vocal Les Tourn'sol de Grazac.

Pour l'occasion, l'église était pleine. Le public présent a été conquis par les prestations des choristes. A la fin il reprenait en chœur avec l'ensemble des chorales, la chanson « *Laissons entrer le soleil* », chanson de circonstance avec le beau temps qui a accompagné cette après-midi festive. Ensuite après les chants, tout le monde se retrouvait dans la salle polyvalente de Grazac, pour boire le verre de l'amitié qui clôturait une journée bien remplie.

Nul ne doute qu'A.V.E. renouvellera cette manifestation. Merci à l'ensemble des chorales pour leur participation.



Pour sa 2ème édition, le Festival RRRR de GRAZAC a été une très belle réussite avec plus de mille visiteurs sur l'ensemble de la journée et de la soirée. La fréquentation a doublé depuis l'an dernier.

L'association PROMOUV adresse un très grand « Merci » à toute l'équipe des bénévoles, à leurs partenaires dont la Mairie de GRAZAC ainsi que l'association Graz'Anim qui ont permis, grâce à leurs efforts, leur abnégation parfois, mais surtout grâce à leur bonne humeur et leur excellent état d'esprit, que cette version RRRR 2017 soit une belle aventure collective.

Elle remercie aussi le restaurant « la Folle Folie » pour les repas des bénévoles et des groupes, tout le monde s'est régalé. Et bravo à la maison d'hôtes « Lø Tilhol » et au gîte « Chez Rosalie » qui ont hébergé ses artistes dans des conditions qui ont été largement plébiscitées par tous.

« Merci » aux artistes WEC FAMILY, DIEGO PALLAVAS, BELE BELE BAND, CROSS ROAD, CRAZY DUCKS qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et offert des concerts de très grande qualité.

« Merci » à Lyroï et à Radio Occitanie Vallée de l'Ariège pour la promotion du Festival ainsi qu'à Monsieur et Madame Franco pour avoir mis à notre disposition un grand terrain pour le parking visiteurs.



N'oublions pas les artisans locaux, le clown KAXWIT qui ont permis dans l'après-midi de proposer à tous des activités malgré une chaleur caniculaire.

Elle adresse une mention toute particulière au sculpteur sur acier Jacques Brunel pour sa prestation époustouflante.



Ce festival n'est possible qu'avec l'organisation tout au long de l'année de manifestations culturelles ou de lotos organisés par PROMOUV, et donc elle adresse toute sa gratitude à ceux qui lui sont fidèles toute l'année. Il y a tellement de personnes à remercier et à mettre à l'honneur qu'elle vous propose de les retrouver bientôt sur le site officiel du Festival RRRR où vous pourrez trouver tous les participants et acteurs du projet et même rejoindre si le cœur vous en dit pour l'aventure 2018 (2ème week-end de Juin).

Le Président de PROMOUV et du festival
Patrick ROMERO

TRAVAUX ...

LOTISSEMENT SOULLEILLA DE LOUMAING

Depuis que les feuilles sont tombées, lorsque l'on monte la côte de Grazac, sur notre droite, on a une vue plus précise sur le quartier « Rouge », et on peut voir le lotissement de Colomiers Habitat avancer. Et normalement, les tous nouveaux habitants arriveront en juillet.



Etat Civil



Félicitations aux heureux mariés

Noémie BOCHEREAU et Marc PETIT,
le 4/02/2017

Toutes nos félicitations pour la naissance de :



Alix HENGL, né le 01/02/2017
Mattéo USAI, né le 22/04/2017

Ils nous ont quittés ...



Claudette DUBOIS, le 07/02/2017
M. Toud Lao TCHAO, le 05/03/2017
Edouard SOULA, le 06/05/2017



Félicitations aux baptisés :

Eloane PETIT BOCHEREAU, le 04/02/2017
Olwen PETIT BOCHEREAU, le 04/02/2017
Hélène LABADIE GUILLON, le 24/06/2017

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

PERMANENCE DE MARYSE VEZAT-BARONIA ET DE SEBASTIEN VINCINI

Auterive : dernier vendredi du mois, de 9 h à 11 h, à la CCLA, les :

Cintegabelle : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 9h à 12 h, à la Mairie de Cintegabelle, les :

Pour prendre rendez-vous avec vos conseillers départementaux :
05 34 33 32 80

AUTORISATION D'URBANISME

Pour tout renseignement relatif à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc), à compter du 15/10/2015, le service Application du Droit des Sols (ADS) du PETR du Pays Sud Toulousain tiendra une permanence **tous les jeudis de 14h à 17h** (16h30 étant l'heure de prise en charge du dernier rendez-vous) dans les locaux de la Communauté de Communes Lèze Ariège à Auterive. Pour vous inscrire, **contacter le secrétariat de votre commune ou directement le service ADS au 05 61 97 30 34, avant le mercredi midi** précédent la permanence.

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offerte aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et de votre carte d'identité En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

DES LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017 LES CARTES D'IDENTITE NE SERONT PLUS DELIVRABLES EN MAIRIE DE GRAZAC

La validité des CNI passe de 10 à 15 ans pour :

- ✚ Les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014
- ✚ Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014

Par contre, les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.



ALERTE PREVENTION CAMBRIOLAGES

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, un quiz de sensibilisation vient d'être développé par la compagnie de TMI en collaboration avec les référents sûreté.

Ce quiz a comme objectif de vous permettre de déterminer votre indice de risque face aux cambriolages dans votre habitation. Certes au travers de 20 questions il n'est pas possible de faire le tour du sujet, mais par le biais de ce questionnaire interactif, l'utilisateur va découvrir ses faiblesses et il pourra ainsi orienter sa réflexion pour améliorer sa protection.

Adresse internet du quiz :

<https://www.referentsurete.com/quizGNCambriolages.html>

Un cambriolage dure le plus souvent moins de 10 minutes. Le cambrioleur cherche donc au domicile de ses victimes des points de faiblesses susceptibles de faciliter son action.

Il est donc nécessaire de tenter de le dissuader d'agir ou de le ralentir au maximum s'il a débuté son acte de malveillance.

Avec ce questionnaire interrogez vous sur la vulnérabilité de votre habitation.

LUTTE CONTRE LES

CAMBRIOLAGES

La lutte contre les cambriolages, contre les vols par ruse, encore trop nombreux dans le département, est une priorité.

Face à cet enjeu majeur, il est important de rappeler que nous sommes tous acteurs de notre propre sécurité.

Ci-dessous, information de l'Etat.



Protégez votre domicile :

- ✚ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ✚ Soyez attentifs à vos clés.
- ✚ Soyez vigilants sur les accès à votre domicile.
- ✚ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ✚ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence :

- ✚ – Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ✚ – Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ✚ – Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ✚ – Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- ✚ – Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- ✚ – Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ✚ – Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- ✚ – Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- ✚ – Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- ✚ – Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter la distribution du courrier et notamment pendant les périodes de vacances durant lesquelles le personnel de La Poste est saisonnier, nous vous invitons à mettre vos noms et numéros sur vos boîtes aux lettres. Merci pour eux.

VIGILANCE AUX FRAUDES

Suite à la recrudescence des appels frauduleux des sociétés se faisant passer pour des organismes reconnus (EDF, France Telecom, ...), nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas divulguer vos coordonnées bancaires et vos mails.

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

Trouvé lors de la fête de la musique : doudou



Ordures ménagères

TRIER SES DECHETS

Pour ceux qui ne l'auraient pas eu dans leur boîte aux lettres quelques magnets d'aide au tri des déchets sont disponibles en mairie.

Merci d'avance pour le tri de vos déchets.



RAMASSAGE DES CONTAINERS

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

Containers Vert :

- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin
- Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement : le vendredi matin.

Containers Jaunes :

Respecter votre calendrier de présentation de vos containers jaunes (1 mercredi sur 2 le matin).

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :
Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

POUBELLE A DEJECTIONS CANINES

Depuis quelques mois sont installées, sur l'aire de loisirs et sur la place du village, 2 poubelles à déjections canines avec distributeurs de sacs plastiques. Nous remercions les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal pour le confort des utilisateurs de ces espaces publics.

CONTACTS UTILES ...

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

Mme Sylvie LACAZE, Mme Ginette PUJOL, Mme Solange VERTUT, Mme Amandine ROBECQUE, Mme Angélique STRAUS, Mme Laetitia DESPLATS.

Pour obtenir leurs coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22. www.grazac31.net

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et le samedi de 10h à 12h00

SYNDICAT DES COTEAUX (EX-SIC) :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 99 02 64. Mail : syndicatdescoteaux@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi de : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
Et mercredi : 8h30 à 11h30

SIASC :

Tél. : 05 61 08 85 69.

Horaires : lundi au vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé au public mardi après-midi et jeudi toute la journée.

SIVU LEZE ARIEGE :

Permanences :

✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan.

Tél 05 61 50 05 93

✚ Cintegabelle, 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

SITPA

Contacts : Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39

Accueil SITPA : gare routière, 68-70 bd Pierre Sémard,
31000 Toulouse, 05 34 25 56 70

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

N° général depuis un portable : 112

Service des Eaux : 05 61 81 30 76

EDF Dépannage : 09 72 67 50 31

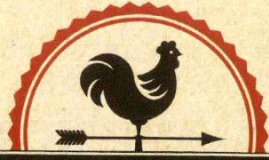
Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Allo docteur : 3966



▲▲▲▲▲▲▲▲ *ESPACE PUB ...* ▲▲▲▲▲▲▲▲

*Artisans, PME, TPE... de Grazac...
ici votre PUB... faites-vous connaître !!!*



Les volailles grazacoises

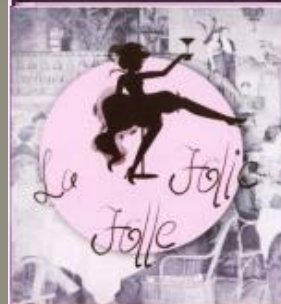
Volailles fermières

*Vente à la ferme
Poulets, canards gras, oeufs, pintades et poules
Chapons et dindes pour les fêtes de Noël
Principalement sur commande*



*Lieu-dit Capayrou
31190 Grazac*

*Mélissa 0627253770
Jean-Jacques 0621905398*



*06 16 52 25 31
05 61 50 53 87*

Restaurant

Formule midi à 13.50 €

entrée, plat, dessert

Le soir: service à la carte

*Traiteur pour vos soirées,
buffets, mariages, fêtes ...*

*A emporter: poulets rôtis et
pomme de terre sur commande
vendredi soir et dimanche midi*

Fabienne Coiffure

À DOMICILE

*Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels*

Tél : 05 61 08 08 90



Chambre d'Hôtes Lò Tillhol



*Chambre d'Hôtes à
GRAZAC (31)
www.lotillhol.wixsite.com
06 77 82 73 55
ani.mainfroy@gmail.com*



Salon de coiffure mobile
aménagé sur le parking de
l'école.

Nouveau dans votre village,
venez découvrir
un salon de coiffure
aménagé !

Audrey

vous accueille

Vendredi
Grazac 9h à 12h
14h à 18h

Samedi 3^e samedi du mois

Forfait Femme 23 €

Forfait Homme 15 €

Forfait Étudiant 10 €

Forfait Étudiante 15 €

Forfait Enfant

Fille de moins de 12 ans

Moins de 6 ans

06 01 71 85 02

La pause coiffure



06-01-71-85-02

Naturopathie Iridologie & Réflexologie Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV

30 rt d'esperce 31190 Grazac

nature.reflexo@vahoo.fr

Et bien sûr tous les
mardis soir à partir de 21
h à la salle polyvalente,
les lotos organisés par
les associations du
village !

▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲ **ESPACE PUB ...** ▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲

Artisans, PME, TPE... de Grazac...

ici votre PUB... faites-vous connaître !!!



A venir à Grazac !

FETE CHAMPETRE

« Paysan d'Aqui » est une nouvelle association grazacoise créée en mai 2017. Elle se compose principalement d'agriculteurs, de femmes d'agriculteurs et de futurs agriculteurs, âgés de 22 à 51 ans de Grazac et ses environs.

Elle est présidée par Jean-Jacques Manfrinato, grazacois depuis 2003.

Ses membres sont passionnés par la conservation de l'agriculture de notre pays qu'ils veulent vous transmettre au travers de manifestations. Vous pourrez venir à leur rencontre :

LE SAMEDI 26 AOUT 2017 à la ferme Capayrou à Grazac à partir de 10 h

Lors de ce week-end, vous pourrez y découvrir :

- Un marché de producteurs et d'artisans régionaux
 - Un labour à l'ancienne
 - Une mini-ferme
- Une exposition de véhicules de collection agricoles
 - Un battage à l'ancienne nocturne
 - Ainsi que de nombreuses animations...
- Un point restauration (avec les produits locaux) et buvette
- Un repas champêtre (cochon à la broche) à 19 h 30 sur réservation



Ils vous y attendent nombreux pour ce moment de convivialité et de souvenirs.



***Sans oublier la Fête du Village !
Les 1,2 et 3 septembre 2017***